

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

AVRIL 2018



© Studio Bonnardot

## Editorial

Le 1er mars, nous avons enfin pu mettre en place le nouveau système de taxation des déchets ménagers. Comme vous le savez, les autorités (Conseil municipal et Conseil général) ont décidé d'opter pour la taxe au poids, et les balances sont maintenant en service. Nous avons connu quelques retards dans la livraison et la mise en place des recharges par internet. Actuellement tout est rentré dans l'ordre. Nous nous appliquons à corriger quelques failles du système de comptabilisation qui sont facilement repérables et les premiers effets de ce principe du pollueur-payeur semblent positifs. Le tonnage des déchets récoltés est en nette diminution, ce qui va nous permettre de faire des économies et d'ajuster les taxes d'ici un à deux ans. Un dernier point que nous devons encore régler sont les moloks appartenant aux immeubles et dont nous avons condamné l'accès jusqu'à la décision des copropriétaires quant à leur avenir. Nous nous excusons de ce retard et du manque de communication.

### Le personnel communal à votre service

Nos collaborateurs des services administratifs, techniques et des travaux publics sont dévoués pour fournir un service public de qualité et se mettent à votre disposition afin que la vie à Vétroz soit toujours agréable. Montrez-leur votre reconnaissance. Ils ne sont nullement responsables des options politiques choisies par les autorités et ne font qu'appliquer les décisions du Conseil municipal.

Notre équipe administrative et technique étant en sous-effectif comparé avec des communes de taille similaire, nous avons donc décidé, afin d'être plus performants, d'étoffer nos services en engageant du personnel supplémentaire. Vous apprendrez, dans la prochaine édition, les nominations effectuées.

Avec mes meilleures salutations

*Olivier Cottagnoud*  
Président

### DANS CE NUMÉRO

Jubilaires .....	2
Commission culturelle - Sans fausse note .....	3
Le temps du carnaval à l'ASOV .....	4
Écoles - Carnaval 2018 .....	5
Vide-dressing .....	6
FC Vétroz .....	6
Vétroz bouge avec la Suisse bouge .....	7
Fête des voisins .....	8
Marraines et parrains culturels .....	8
Bibliothèque de Vétroz .....	9
Correction des Torrents Ouest .....	10
Intempéries .....	11
Aménagement des routes du quartier de la Millière .....	12
Statistiques des constructions 2017 .....	12
Statistiques des déchets 2017 .....	13
Personnel communal .....	14
Les présidents à l'écoute des citoyens .....	14
Décisions du Conseil municipal - 1er trimestre 2018 .....	15

# JUBILAIRES

## Nonagénaires



Le 25 décembre passé, Mme Georgette Udry a fêté son 90ème anniversaire. A cette occasion, le président Olivier Cottagnoud lui a apporté les bons vœux de la municipalité.

Le 5 janvier 2018, Olivier Cottagnoud, président, accompagné de Fabien Papilloud, conseiller, ont apporté les vœux de la municipalité à Monsieur Serge Deneuféglise, qui a fêté ses 90 ans le 3 janvier.



Originaire de France, M. Deneuféglise est venu s'installer à Vétroz en 2015. Ayant dû se décider de quitter prochainement notre commune pour raisons médicales, il a eu la générosité de rendre à la commune une partie de la somme reçue en cadeau. Nous verserons ce don à une œuvre de bienfaisance. Merci à lui.



Le 9 février dernier, jour de son 90ème anniversaire, M. Joseph Sermier et son épouse Monique, ont reçu le Conseil municipal représenté par Mme Moix et MM. Germanier et Cottagnoud

Le Conseil s'est déplacé in corpore afin d'honorer les 90 ans de M. Martial Sauthier quelques jours après son anniversaire le 11 février 2018.

Le président Cottagnoud a relevé le parcours de ce citoyen qui s'est énormément engagé pour la vie publique et politique de notre village, aux côtés de ses frères Abel et Philippe.







## COMMISSION CULTURELLE

### Sans fausse note

La commission culturelle a débuté sa nouvelle saison « Sans Fausse Note » avec une séance de cinéma. Sous la baguette du chef Andreï Filipov et de « son » orchestre du Bolchoï, les cinéphiles ont voyagé de Moscou à Paris en assistant à la projection du film « le Concert ». Pop-corn et sodas ont accompagné cette première soirée qui fut très conviviale malgré les problèmes techniques de début de soirée. Merci à vous pour votre présence.



Pour sa cinquième saison,  
la Commission culturelle de Vétroz  
vous invite à découvrir

**SANS FAUSSE NOTE**

différents airs de musique.

Lors de ce premier rendez-vous, prenez place le jeudi  
**22 MARS 2018 À 20h00**  
dans notre cinéma d'un soir (salle paroissiale de Vétroz)  
et assistez au film « **Le Concert** »,  
comédie dramatique relatant l'histoire  
du célèbre Orchestre du Bolchoï.

**ENTRÉE GRATUITE, POPCORN ET SODA OFFERTS,  
VENEZ NOMBREUX !**



Inscription et informations auprès  
de la bibliothèque de Vétroz  
jusqu'au mercredi 21 mars 2018



bibliotheque@vetroz.ch  
027 345 37 84.

MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

Petit rappel, le samedi 26 mai 2018 à 20h30 à la salle de Bresse, le spectacle de la troupe Allegria viendra terminer en beauté la semaine de « La Suisse bouge ». Rejoignez-nous nombreux et n'oubliez pas de vous inscrire en ligne depuis [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch), [vetroz.bibliovs.ch](http://vetroz.bibliovs.ch) ou [www.allegria-vs.ch](http://www.allegria-vs.ch) jusqu'au mercredi 23 mai 2018.

Pour la commission culturelle  
Lydia Moix, présidente







## LE TEMPS DE CARNAVAL À L'ASOV

Ah carnaval, ses masques et ses confettis !

Pour ce début de saison carnavalesque, les jeunes de l'ASOV ont souhaité faire un char de Carnaval sur le thème des Super Héros VS Super Méchants. En effet, le temps du cortège le bus de l'animation s'est transformé en ville pleine de super héros, le temps d'une journée. Ce décor a été imaginé et dessiné par des jeunes de 10 à 15 ans.

Le thème des Super Héros nous a également accompagné durant toutes les vacances de Carnaval qui se sont terminées par une soirée organisée par les jeunes autour de ce même thème. Les décors du bus se sont retrouvés au Local JV.

Entre ces deux événements qui ont donc commencé et clôturé ces vacances, les jeunes ont

réfléchi à de futurs projets pour la semaine contre le racisme (qui a eu lieu du 17 au 25 mars), ils se sont rendus à Berne, au lasergame et au bowling de Martigny, ils ont également cuisiné un menu de A à Z et créé encore plus de décors pour la soirée de Carnaval. C'est également durant cette semaine qu'est né le programme des vacances de Pâques.

L'ASOV voulait adresser un immense bravo et un merci à tous ces jeunes qui s'investissent pour d'autres jeunes autour de projets comme ceux-ci! Rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures et de nouveaux projets !

*Pour l'ASOV  
Nathalie Zanardini, responsable*







## ÉCOLES - CARNAVAL 2018

Le vendredi 9 février dernier, la joie du carnaval a entraîné toute l'école de Vétroz dans un beau défilé costumé. Les tout-petits, comme les plus grands étaient fiers d'exhiber leurs déguisements tous plus beaux ou amusants les uns que les autres.



Ce fut un bel après-midi partagé avec le personnel enseignant, les enfants des classes de Vétroz, de la Crèche et les parents venus nombreux et parfois même déguisés.

Et que dire de l'animation assurée par la clique des tambours, les fanfares l'Union et la Concordia, le char à confettis, le bus décoré de l'ASOV !!!!

Un grand merci à tous pour votre bonne humeur ainsi qu'à l'association des parents de Vétroz pour sa généreuse distribution du goûter.



Rendez-vous l'année prochaine, ... encore plus nombreux...

*Pour les écoles de Vétroz  
Thierry Évéquoz, directeur*



## VIDE-DRESSING

**Vide dressing de Vétroz - 14 et 15 avril 2018 de 09h 00 à 13 h 00**

**Salle du NatfitCenter - Rte Cantonale 87**

Pour la première fois notre vide dressing vous accueillera le samedi et le dimanche matin, alors à vos agendas !

Grâce à la participation de 16 vendeuses de la région, il y en aura pour tous les goûts : des vêtements de la taille 34 à la taille 48, divers accessoires de mode (chaussures, bijoux, etc.) ainsi que des articles pour enfants.

C'est l'occasion de renflouer vos placards à petit

prix (entrée gratuite) et de partager un moment convivial en famille ou entre amis. L'apéritif est offert à tous nos visiteurs et nos invendus seront généreusement offerts à l'association Delta d'Espoir à Vétroz et TUPE « Tous Unis Pour les Enfants » du Togo.

Likez notre page facebook « Vide dressing de Vétroz » pour suivre nos événements et découvrir une sélection des articles proposés.

*Le comité d'organisation:*

*Nathalie Perrelet, Natalia Darioli et Loriane Salamin*



## «L'ÉCHO» DU FC VETROZ

Durant cet hiver glacial, le FC Vétroz en a profité pour se refaire à neuf. Dès aujourd'hui, une nouvelle cuisine vous accueille chaque week-end et vous réserve de savoureux mets. Vous y trouverez les traditionnels saucisses-frites, mais aussi le tartare de boeuf sur son lit de salade, ou ses lasagnes faites maison. N'hésitez pas à faire un tour chez En Famille afin de découvrir les nouveautés de la semaine préparées par Simone Bianco et son beau-père Antonio Esposito.

De son côté, la cantine tenue par Augustin et Sofia Perra a, elle aussi, subi quelques changements. Après une remise aux normes techniques, vous êtes chaleureusement invités à venir déguster une petite Amigne entre deux arrêts de jeu.

Sur un niveau plus sportif, si la saison dernière a laissé quelques sueurs froides à certains, pour d'autres elle fut un grand succès. En effet, c'est avec fierté que le FC Vétroz, aux termes de ce premier tour, annonce que les Juniors B et C sont montés en 1er degré et que les Juniors C Promotion se retrouvent désormais en demi-finale

de Coupe Valaisanne. De plus, il est à noter que notre équipe de juniors A et notre arbitre Benoît Bontempelli ont été agréablement récompensés lors de la remise des mérites sportifs en fin d'année dernière.

Si vous n'avez pas entendu les cris de joie des enfants inscrits à la 4ème édition du Camp Polysport, c'est que vous étiez bien trop occupés à chercher les oeufs de Pâques. Et l'année prochaine, pourquoi ne pas faire les deux ? Découvrir quelques sports et être récompensé par un beau lapin un chocolat ? Vous avez notre parole, vous ne le regretterez pas !

Toutefois, si vous êtes trop impatients, on vous donne rendez-vous le 2 juin 2018 pour la fête du Foot au stade de Vétroz, ce n'est pas exactement pareil, mais votre soif de sport sera quelque peu rassasiée. Restez attentifs, de plus amples informations vous seront transmises prochainement...

*Pour le FC Vétroz  
Rebeca Negash*





## VÉTROZ BOUGE AVEC LA SUISSE BOUGE

Hey Vétrozaines et Vétrozains, il est temps de prendre notre revanche ! L'année passée nous avons été battus par Ardon. Cette année, nous n'allons pas nous laisser faire. Nous avons besoin de vous du 18 au 26 mai prochain. Durant cette semaine nous allons affronter non seulement Ardon mais également Riddes dans un duel amical autour d'activités sportives dans le « Duel inter-communal Coop de La Suisse bouge ».

Pour cette manifestation, ce sont les minutes d'activité physique qui sont prises en compte et non pas les performances des participants, donc tout le monde peut prendre part aux activités proposées par les sociétés locales et sportives de la commune, les structures d'accueil, les écoles, l'ASOV et des habitants de Vétroz. Le programme vous sera dévoilé prochainement, avec plein de surprises.

De plus, cette année, une nouveauté va permettre à tout le monde de participer. En effet, la Suisse Bouge a développé une application mobile (disponible sur Android et sur IOS) qui permet de s'inscrire et de comptabiliser les minutes de mouvement en dehors du programme d'activité, comme par exemple les balades avec les enfants, les balades avec les chiens, ou d'autres activités qui impliquent le mouvement. Cela vous permet également de voir le nombre de minutes de mouvement que vous réalisez durant ces 9 jours de compétition, pour vous et pour votre commune.

Pour cette nouvelle année de défi, la commune de Vétroz organise la fête de clôture, la Lizerne Survivor, qui aura lieu le 26 mai sur les terrains bourgeoisiaux entre le chemin du Milieu et la route de la Bourgeoisie. La Lizerne Survivor revient avec

un parcours de folie, adapter aux petits comme aux grands. De 10h00 à 16h00 vous pourrez accumuler des minutes de mouvement pour votre commune tout en vous amusant. A 16h30, nous annoncerons le résultat final de la journée et nous attendrons le dimanche soir pour annoncer le résultat final de ce duel à trois. Sur place vous pourrez vous restaurer grâce aux différentes communautés de Vétroz qui cuisineront des petits plats de chez eux. Pour prolonger la fête, l'équipe de l'Accap sera présente avec de bonnes raclettes, ainsi qu'un DJ, Welo Selektta vous fera encore bouger jusqu'à 20h. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite !

Ce projet est une manière de se motiver l'un l'autre afin de participer, de se rencontrer, de mieux connaître ce que la commune offre en termes d'activités sportives et culturelles, mais surtout **BATTRE ARDON ET RIDDES !** Alors rendez-vous du 18 au 26 mai 2018 pour cette semaine sportive ! On compte sur vous !

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de ce duel, ou avoir plus d'informations vous pouvez contacter Nathalie Zanardini, responsable de ce projet. ([nathalie.zanardini@vetroz.ch](mailto:nathalie.zanardini@vetroz.ch) ou 079/937.84.06)

*Pour l'ASOV  
Nathalie Zanardini, responsable*



Accumulez des minutes de mouvement  
nouveau également possible avec l'app

Google Play App Store



## INTÉGRATION

Je donne rendez-vous à mes voisins pour faire connaissance, passer un moment de convivialité...

**La Fête des voisins aura lieu le 25 mai 2018 dans toute la Suisse.**



Le principe est simple : chaque habitant invite ses voisins à partager un moment convivial, en toute simplicité à la date fixée. Pour toute inscription de festivités entre voisins, la commune vous offre un cornet de fête contenant des ballons, des cartes d'invitation, affiches, des t-shirts, etc.

L'état d'esprit de cette initiative se résume en trois mots : simplicité, convivialité et solidarité. Alors à vos agendas ! Notez la date et invitez vos voisins pour un sympathique moment !

Envie de participer ? Petits tuyaux pour que la fête soit belle :

1. Inscrivez-vous au guichet de l'administration communale et recevez un kit d'organisation (kits disponibles dès la mi-avril).
2. Organisez la fête à plusieurs, les habitants sont les véritables organisateurs de la fête.
3. Choisissez le lieu de la fête : devant l'immeuble, dans la cour, dans un jardin... N'oubliez pas de demander les autorisations utiles.
4. Fixez les horaires : Si la fête se prolonge après 22h, gardez à l'esprit que tous les voisins ne se couchent pas à la même heure.
5. Mettez l'affiche à l'entrée de l'immeuble ou dans le quartier et distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins.

*Pour le service de l'intégration  
Nathalie Zanardini, responsable*

## MARRAINES ET PARRAINS CULTURELS

**Avoir une marraine ou un parrain culturel ?**

« Mairaines et parrains culturels » est un projet humain qui enrichit les liens sociaux et a faciliter l'intégration des personnes suisses ou étrangères qui se sont installées à Vétroz.

Le principe est simple : ce sont des rencontres régulières entre un-e bénévole, appelé-e « marraine » ou parrain » (qui connaît bien la région), et une personne qui souhaite participer à la vie locale et s'intégrer dans la culture de sa nouvelle commune.

**Pourquoi rencontrer une marraine ou un parrain ?**

En rencontrant votre marraine/parrain régulièrement, vous pourrez parler le français sans gêne et avec son aide ; vous pourrez lui poser des questions sur les habitudes locales, les sports et loisirs sur la communes, les services administratifs ou tout ce qui vous questionne ; mais vous pourrez surtout faire connaissance avec cette personne

en partageant du temps avec elle pour un enrichissement culturel et mutuel.

**Intéressé-e-s à participer ?**

Si vous êtes intéressé-e-s à devenir filleul-e-s et à faire connaissance avec un-e habitant-e de Vétroz, inscrivez-vous !

Inscription :

- Sur [www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)
- Auprès du délégué régional à l'Intégration, Stéphane Roudit, 027 565 20 95 [stephane.roudit@conthey.ch](mailto:stephane.roudit@conthey.ch)

*Pour le service de l'intégration  
Nathalie Zanardinie, responsable*



# BIBLIOTHÈQUE DE VÉTROZ

Préparez vos agendas, la bibliothèque vous réserve de nouveaux rendez-vous :

Dès la mi-avril, les « moments forts » du Camp Polysport de Vétroz s'exposent à la bibliothèque.



Pensez à notre Marché du Livre, le mercredi 23 mai 2018 !

Venez nombreux au

**DU MARCHÉ  
DU LIVRE**  
Mercredi 23 mai 2018 de 14h00 à 18h00  
à la Bibliothèque de Vétroz

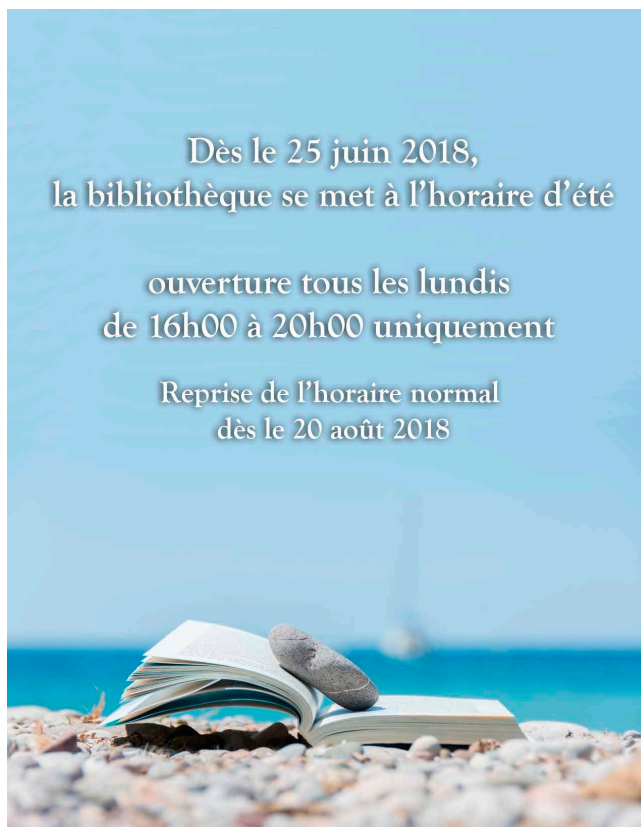


Dès le 25 juin 2018, la bibliothèque se met à l'horaire d'été :

Dès le 25 juin 2018,  
la bibliothèque se met à l'horaire d'été

ouverture tous les lundis  
de 16h00 à 20h00 uniquement

Reprise de l'horaire normal  
dès le 20 août 2018



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site tout en couleur ! [vetroz.bibliovs.ch](http://vetroz.bibliovs.ch)

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de ces différentes dates.

N'oubliez pas que vos bibliothécaires préférées sont à l'affût pour vous « livrer » leurs coups de cœur et les nouveautés !

*Pour la bibliothèque de Vétroz  
le Trio de la Biblio*



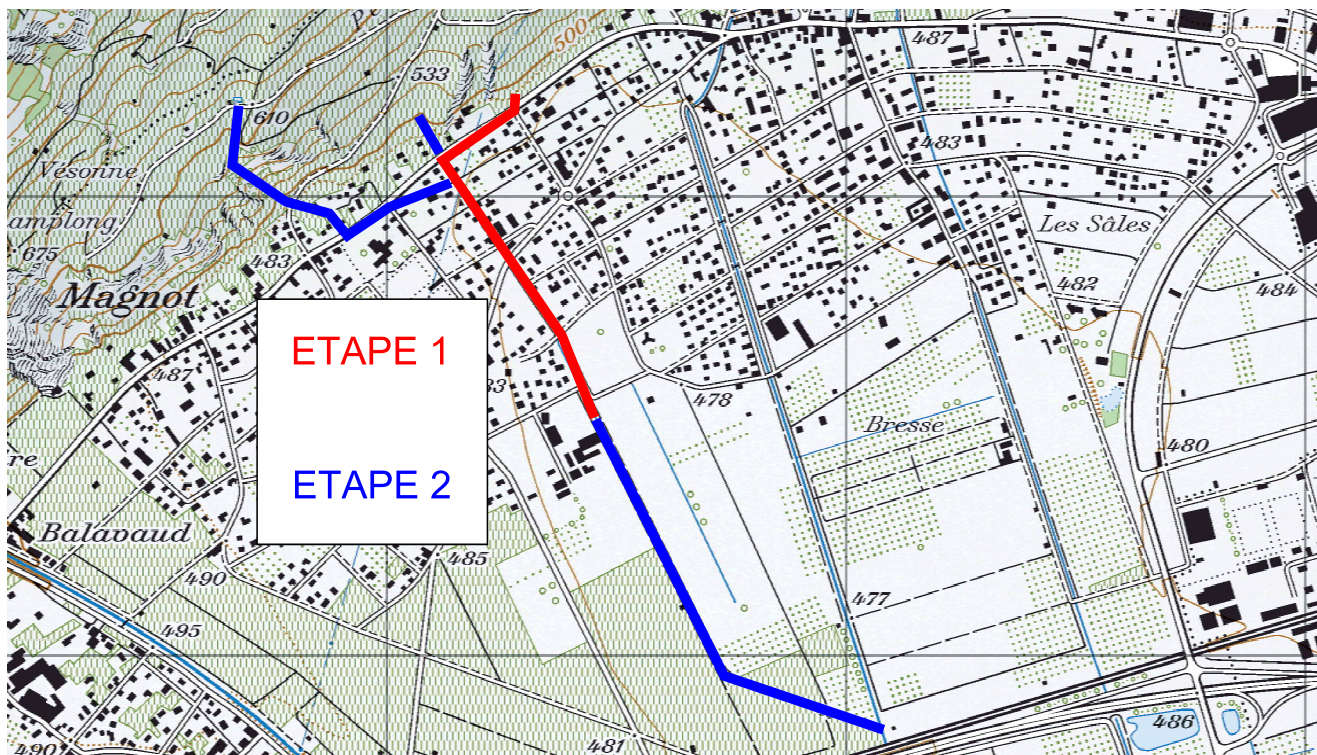
# CORRECTION DES TORRENTS OUEST

Le projet de correction des torrents ouest a été lancé en 2015 suite aux événements de l'été 2014. Ces intempéries avaient engendré des débordements de torrent et de nombreux dégâts avaient été constatés autant chez les particuliers (inondations) que sur le coteau (ravinement). Rapidement des mesures urgentes avaient été mises en place afin de sécuriser au mieux, avec les moyens disponibles, les zones sinistrées.

En parallèle a été mis sur pied le projet de correction des trois torrents ouest, à savoir la Creusettaz, les Plantys et Péteille. Ces torrents présentent un facteur de déficit de capacité d'un facteur 10, ce qui est énorme. Une démarche participative a été organisée, et deux séances publiques ont eu lieu en 2016 et 2017. De nombreuses discussions ont eu lieu avec les riverains touchés foncièrement par le projet, et les accords sont en phase de finalisation.

A ce jour, le projet de correction des torrents ouest répond aux exigences cantonales en matière de sécurité et d'environnement. Le dossier a été envoyé courant mars à l'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement) pour préavis, comme le veut la procédure. Dès retour du dossier, celui-ci sera adapté si nécessaire, et rapidement mis à l'enquête publique, nous l'espérons avant l'été.

## Etapes des travaux



## Calendrier prévisionnel :

- 9-12 mois : Procédure de mise à l'enquête publique
- Si aucune opposition :
- 2019 - 2021 : Réalisation de l'étape 1
- 2020 – 2022 : Réalisation de l'étape 2
- En parallèle : Aménagements de la route de la Jonction

*Pour la commission des travaux*  
*André Fontannaz, président*  
*Nicolas Berner, responsable technique*





## INTEMPÉRIES

Les 4 et 21 janvier 2018, la commune de Vétroz a été la cible d'événements exceptionnels et intenses se produisant sur plusieurs jours et épuisant de nombreux habitants sinistrés. Plus de 45 alarmes ont été enregistrées chez les pompiers (CSP Lizerne). Au total, 86 pompiers ont cumulé 1080 heures de service durant ces interventions, dont 415 heures attribuées aux CSP des Deux-Rives, de Fully, de Conthey et de Chamoson.



Un sol gelé, un événement pluvieux de longue durée, ainsi que des précipitations neigeuses les jours précédents et leur fonte, tous ces éléments

mis en commun ont fait que le sol s'est retrouvé saturé en eau. Les quantités d'eaux météoriques (pluie et neige) tombant du ciel surpassèrent la capacité d'infiltration des sols : les sols se sont retrouvés saturés en eau, jusqu'à provoquer la création d'étangs en surface sur les points bas des parcelles, qui parfois se déversaient chez le voisin et inondaient son sous-sol.

Plusieurs bâtiments se sont retrouvés inondés à partir du sol. En effet, les sous-sols ou rez-de-chaussée étant enterrés ou au même niveau que le terrain, et se sont retrouvés entourés d'un terrain gorgé d'eau. L'eau pénétrait alors par les défauts de constructions (saut-de-loup, conduits d'aération, étanchéité défectueuse, etc.). Ce phénomène a été constaté par les services conciergerie et/ou les propriétaires, par les pompiers, par le service technique, par les entreprises d'intervention, et par plusieurs assureurs.

Quant aux torrents communaux récoltant les eaux du coteau, ils n'ont pratiquement pas débordé, notamment grâce aux travaux réalisés ces deux dernières années dans le coteau vétrozain. Tout au long de la durée de ces événements les torrents ont ainsi pu évacuer les eaux au fur et à mesure des précipitations. En revanche, une telle durée a provoqué la saturation en eau des sols, avec pour conséquence des inondations chez les particuliers, et très peu de dégâts sur le coteau et les murs de vigne.

Le Conseil communal de Vétroz remercie chaleureusement les différents intervenants (pompiers, employés des travaux publics, ...) pour leur engagement efficace et leur disponibilité lors de ces fortes intempéries.

*Pour la commission des travaux  
André Fontannaz, président  
Nicolas Berner, responsable technique*



# AMÉNAGEMENTS DES ROUTES DU QUARTIER DE LA MILLIÈRE

Routes concernées : Route de la Millière, Chemin de la préfecture, Chemin Nord, Route des Îles partie nord et Chemin des Sports.

Durant les différents contacts entrepris auprès des citoyens du quartier de la Millière, de nombreuses questions ont porté sur les futurs aménagements routiers (espace piéton, chicane, dos-d'âne, sens de circulation, etc.). Dans ce contexte, la Municipalité va tenir compte du concept de mobilité communal et de l'avis des riverains. L'objectif étant de répondre au mieux aux besoins du quartier, et de réaliser un projet qui satisfasse un maximum de riverains.

Les premiers contacts avec la population seront entrepris courant 2018. La ligne de conduite de la Municipalité est de réaliser ces travaux en parallèle à la correction des torrents ouest, afin de terminer au plus vite le réaménagement du quartier de la Millière et de ne pas étaler l'ensemble des travaux sur plus de 4 années. Une coordination entre les différents chantiers sera planifiée afin d'éviter que tout un secteur ne soit impraticable en même temps. La Municipalité souhaite minimiser les nuisances, et également garantir un accès à chaque foyer durant cette période.

En marge des travaux liés au quartier de la Millière, des tests sur les canalisations privées d'évacuation des eaux seront effectués. Une mise en conformité sera demandée par la Municipalité afin de supprimer les branchements unitaire (le tout à l'égout entraîne des refoulements, et surcharge abondamment la STEP). L'évacuation des eaux doit effectivement être réalisée selon un système séparatif, et les eaux claires rétribuées rapidement à la nature (puits perdu ; bassin de rétention avant rejet du trop-plein en cas de mauvaises conditions d'infiltration).

## Calendrier prévisionnel :

### 2018 – 2019

Établissement des projets d'aménagement des routes

### 2019 – 2022

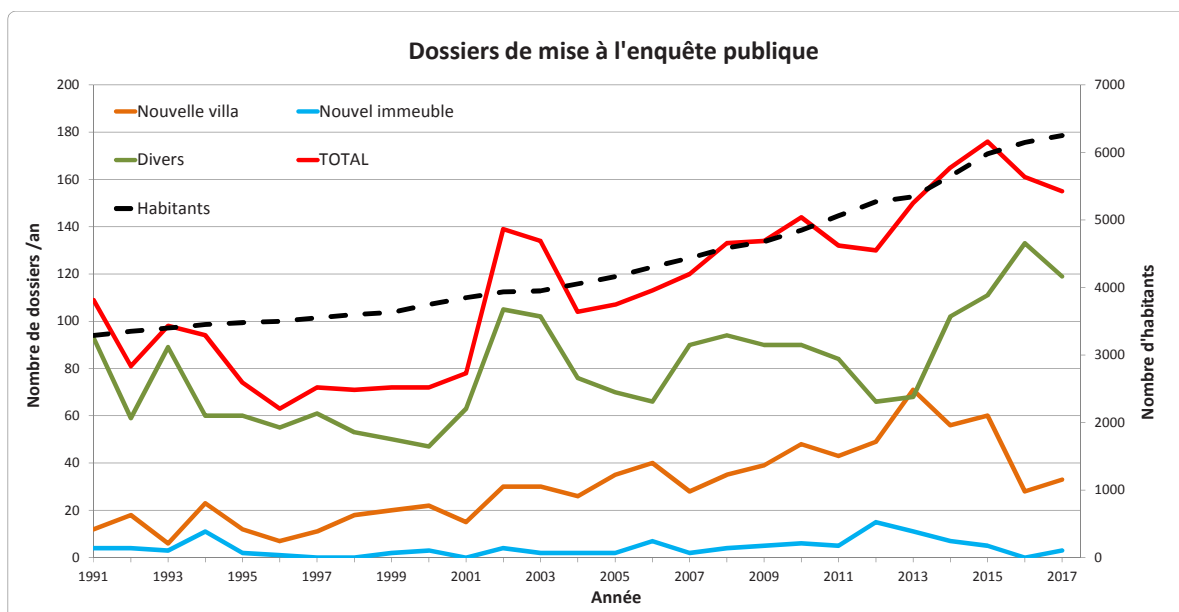
Réalisation des routes, par tronçons

*Pour la commission des travaux*

*André Fontannaz, président*

*Nicolas Berner, responsable technique*

# STATISTIQUES DES CONSTRUCTIONS



Les subventions communales pour la promotion énergétique sont repourvues pour l'année 2018. Nous vous rappelons que toute demande doit impérativement être faite avant l'exécution des travaux, faute de quoi il ne sera plus possible de prendre en compte le dossier.

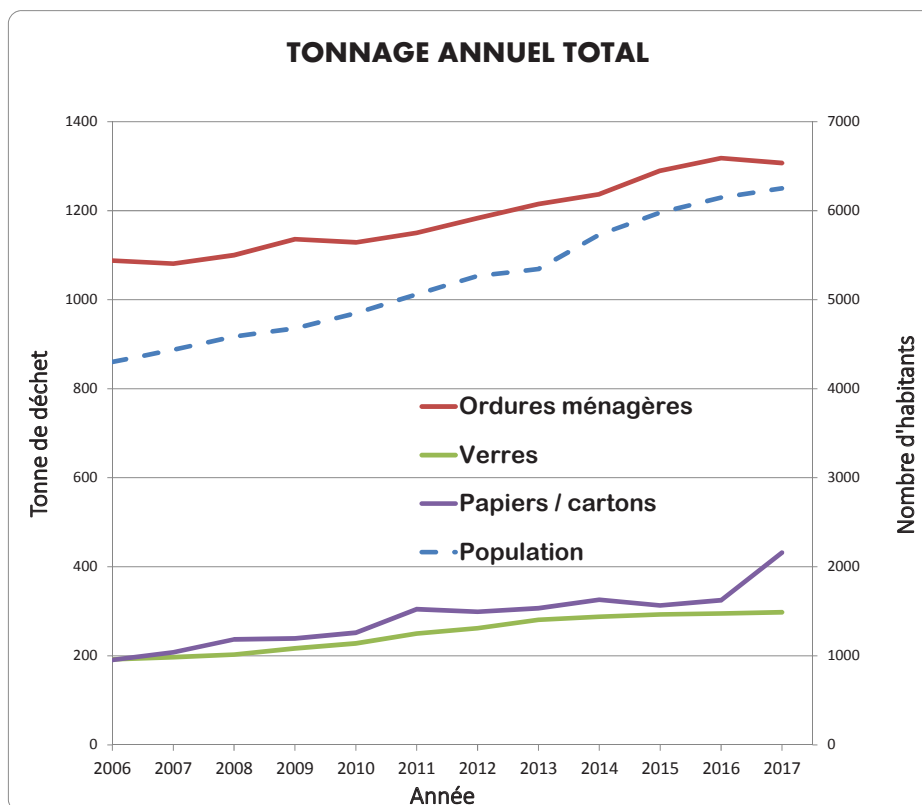
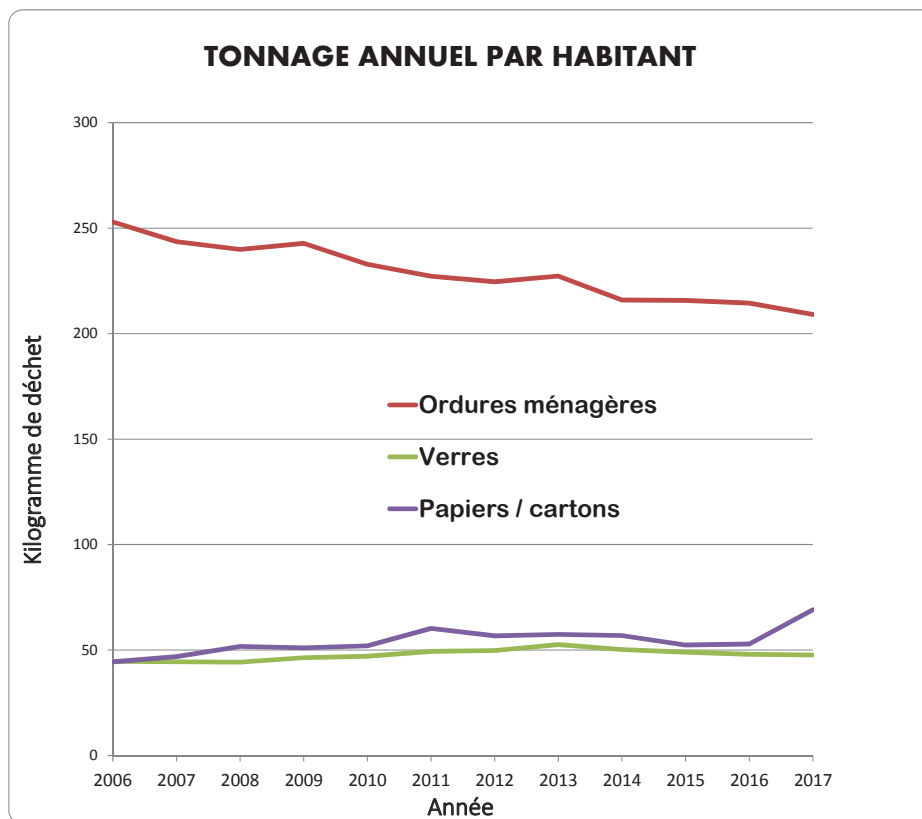
Pour plus d'informations : [www.vetroz.ch/fr/environnement/energie/](http://www.vetroz.ch/fr/environnement/energie/)

*Pour la commission des constructions*

*Fabrice Germanier, président*

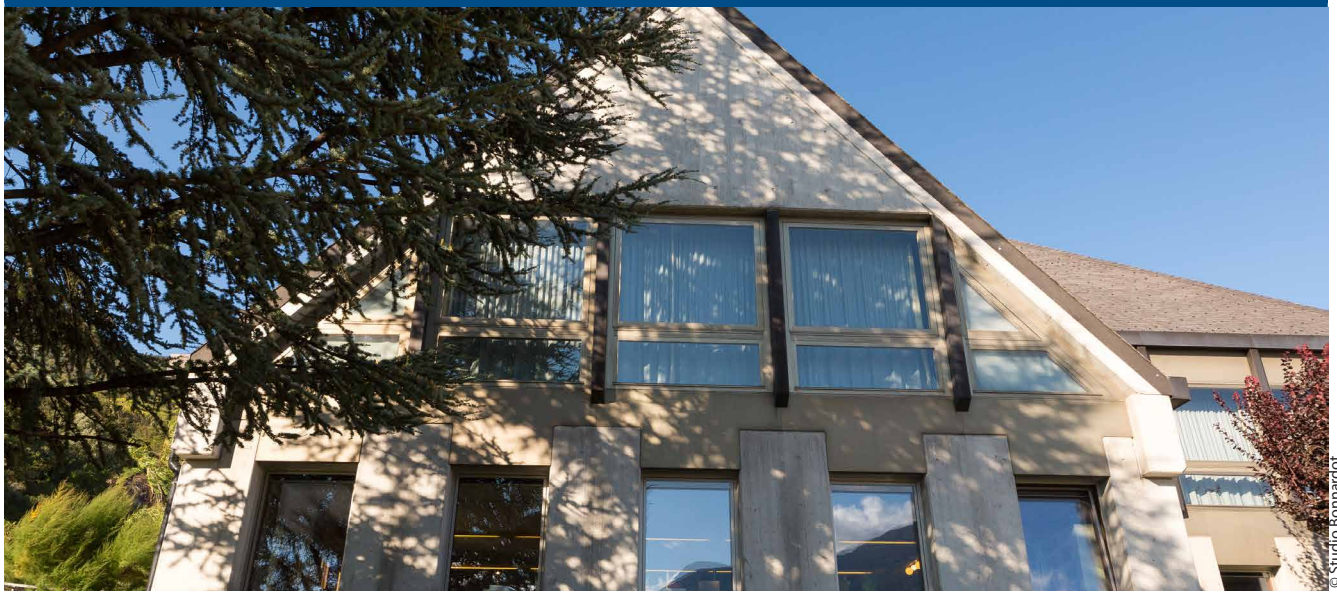
*Jérôme Bétrisey, service des constructions*

# STATISTIQUES DE DÉCHETS - 2017



Pour la commission des travaux  
 André Fontannaz, président  
 Nicolas Berner, responsable technique





## PERSONNEL COMMUNAL

### Nominations et départ à la retraite

Deux nouvelles personnes sont venues compléter l'effectif communal en ce début d'année 2018. En effet la Municipalité a procédé, suite à la mise au concours des postes, aux engagements d'une part Madame Christelle Métrailler, qui rejoint l'équipe de la conciergerie, et d'autre part de Madame Laura Fazio, qui intègre les structures de la petite enfance en tant qu'éducatrice.

Quant à Madame Stella Héritier, elle a pris sa retraite à la fin du mois de février après 17 ans de travail en tant que concierge, principalement au Centre scolaire des Plantys. Elle a désormais tout le temps de se consacrer à ses différents loisirs !

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Métrailler et Fazio au sein du personnel communal, et une excellente retraite à Mme Héritier.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



Laura Fazio



Christelle Métrailler



Stella Héritier

## LES PRÉSIDENTS À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

Les présidents du Conseil général et du Conseil municipal, Pierre-Michel Venetz et Olivier Cottagnoud, renouvellent les rencontres avec la population. Ils se tiendront à votre disposition les 7 mai et 17 octobre, au bâtiment communal, de 17h à 19h.

*Pour le Conseil municipal, Olivier Cottagnoud, président*  
*Pour le Conseil général, Pierre-Michel Venetz, président*

# EXTRAITS DES DÉCISIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2018

---

### Personnel communal

- Suite à la mise au concours du poste, décide de l'engagement de Mme Laura Fazio en tant qu'éducatrice de la petite enfance à 50%.
- Met au concours puis décide de l'engagement de Mme Christelle Métrailler en tant que dame de nettoyage à 65%.
- Décide de la mise au concours d'un poste d'apprenti(-e) employé(-e) de commerce formation élargie.
- Décide de la mise au concours d'un poste de collaborateur(-trice) adjoint(e) au responsable du service technique.
- Décide de la mise au concours d'un poste de collaborateur(-trice) administratif(-ve) à 50% au sein du service des constructions.
- Donne son accord de principe quant à la nomination de M. Thierry Sabatier en tant que taxateur officiel en remplacement de M. Jean-Michel Penon, démissionnaire.

### Finances communales

- Planifie le bouclage des comptes 2017 de la Municipalité et s'est réuni le 22 mars 2018 en séance extraordinaire à ce sujet.

### Travaux publics

- Adjuge le mandat d'étude relatif à la réfection de la rue du Prieuré au bureau Guillaume Favre Ingénieurs et Architectes SA.
- Décide de faire assermenter les employés des travaux publics par le préfet et de leur fournir un badge.
- Valide les modalités de rachat convenues avec les différents propriétaires concernant le projet des torrents de l'ouest.
- Valide l'offre d'ESR pour le solde du renouvellement de l'éclairage public de Magnot.
- Approuve l'offre du bureau Idealp SA relative à la carte de dangers des canaux sud.

### Constructions

- Valide l'avenant au règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) homologué par le Conseil d'Etat tel que soumis.
- Prend note de la décision de l'Etat du Valais de subventionner 14 classes en relation avec le projet d'agrandissement des bâtiments scolaires.

### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Prend note que la remise des diplômes du CO Derborence se tiendra le 21 juin 2018 au centre scolaire de Bresse.

### Gestion des déchets

- Fixe la taxe de base pour les entreprises à CHF 120.--.
- Concernant l'accès à la déchetterie Ecobois, prend note qu'une photo sur le portable est acceptée en lieu et place de la carte.
- Fixe le prix de la carte supplémentaire à CHF 15.--.

### Demandes et divers

- Participe en délégation aux nonante ans de Mme Georgette Udry et de MM. Serge Deneufeglise, Joseph Sermier et Martial Sauthier.
- Communique que la soirée annuelle marquant les promotions civiques aura lieu le 9 novembre 2018 alors que l'accueil des nouveaux arrivants se déroulera le 1er septembre 2018 dans le cadre de la fête patronale de la Madeleine ; les mérites culturels et sportifs seront quant à eux remis le 22 décembre 2018 lors du concert de Noël des fanfares.
- A pris part le 27 mars 2018 à l'assemblée bourgeoise et à l'assemblée générale de Relais du Valais SA et pris note des résultats financiers de l'exercice 2017.
- Prend note de l'information de Swisscom du démontage de la cabine téléphonique de la poste.
- Prend part à l'assemblée des délégués de la STEP du 10 avril 2018.
- Prend note que les avances d'aide sociale consenties par la Municipalité en 2017 s'élèvent à CHF 670'000.--.
- Décide de réévaluer dans le courant de l'année les subsides 2019 accordés aux sociétés locales.
- Prend note de l'acceptation de M. Matthieu Vergère d'intégrer la commission agricole en remplacement de M. Jacques Udry, démissionnaire.
- Prend note de l'organisation par le corps de sapeurs-pompiers Lizerne d'un exercice d'évacuation des structures de la petite enfance.





© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

#### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch  
www.vetroz.ch

#### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	